

## Editorial

### **Le Programme Commun d'Investissements de Transition Écologique et de Développement Durable « ProCITE-DD » en République Démocratique du Congo**

L'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU) confie aux Etats la responsabilité de matérialiser les dix-sept objectifs du développement durable (ODD). Aujourd'hui, le thème de la durabilité est non seulement une urgence, mais aussi une opportunité pour redessiner la société, reconstruire l'économie et préserver la planète. Outre les richesses minières qui lui ont valu l'étiquette de « scandale géologique », la République Démocratique du Congo (RDC) dispose non seulement d'une extraordinaire variété d'écosystèmes avec une flore et une faune endémiques, mais possède aussi un patrimoine biologique d'une diversité exceptionnelle, un potentiel en terres agricoles capable d'assurer la production dont le pays a besoin, de nombreuses sources d'énergies renouvelables, etc. Malgré ces attributs, la RDC reste un pays pauvre avec un accès difficile aux infrastructures socio-économiques de base, une insatisfaction permanente des besoins fondamentaux et une vulnérabilité indescriptible en zones rurales, accentuée par les effets du changement climatique.

La prise de conscience par la RDC du rôle joué par ses ressources naturelles l'a permis à souscrire et à ratifier plusieurs accords et conventions internationaux en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Malgré cet éveil de conscience, les conclusions des recherches impliquant plusieurs acteurs (scientifiques, politiques et professionnels de terrain), ont montré que la gouvernance environnementale en RDC se caractérise par une faible intégration des politiques sectorielles, des capacités institutionnelles et humaines insuffisantes et des objectifs opérationnels peu clairs en faveur du développement durable.

Pour appuyer la transition du pays vers l'économie verte, le Programme Commun d'Investissements de Transition Écologique et de Développement Durable (ProCITE-DD), porté par l'Agence Congolaise de la Transition Écologique et du Développement Durable (ACTEDD), le Fonds Forestier National (FFN) et la Coordination Nationale REDD (CN-REDD), prend en compte les enjeux nationaux et internationaux en matière de lutte contre le changement climatique et de développement durable. Ce Programme constitue une réponse claire et objective à *l'initiative présidentielle de plantation de 1 milliard d'arbres*. Il participe également aux engagements pris par la RDC de réduire ses émissions de GES de 17 % d'ici 2030, de restaurer huit (8) millions d'hectares des paysages et terres dégradées d'ici 2030 (Initiative « challenge de Bonn » en 2016), de sensibiliser la jeunesse congolaise et toute la population sur la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté.

L'objectif principal du Programme Commun d'Investissements de Transition Écologique et de Développement Durable est d'assurer la transition écologique des systèmes de production, de transformation et de consommation en vue d'une croissance économique verte, soutenue et inclusive en République Démocratique du Congo. Les axes prioritaires d'intervention du ProCITE-DD sont : (i) l'Agriculture durable (agroforesterie, maraîchage biologique, élevage et pisciculture, industries agroalimentaires, infrastructures d'évacuation de produits agricoles et Banque de crédits carbone), (ii) la Reconstitution du capital forestier et Valorisation des ressources forestières au niveau local, (iii) la Conservation de la biodiversité et Services écosystémiques (Jardins botaniques et zoologiques), (iv) l'Électrification par la promotion des énergies renouvelables et accessibilité aux services de l'eau, (v) les Villes durable et Ecovillages, et (vi) la Consolidation des acquis (résultats) des programmes/projets implémentés entre 2015 et 2020.

Pour que la transition écologique soit effective en République Démocratique du Congo, la disponibilité des données scientifiques s'avère indispensable. Les politiques publiques sont efficaces lorsqu'elles sont assises sur les données scientifiques probantes.

**Jean de Dieu MINENGU MAYULU**

Rédacteur en Chef

E-mail : [jddminengum@gmail.com](mailto:jddminengum@gmail.com)